



République Française  
Département de l'Aisne  
Arrondissement de LAON  
Commune de COUVRON-ET-AUMENCOURT

## PROCÉS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2019

**Présents** : BIENAIMÉ Estelle, COIGNOUX Grégory, FOREST Laëtitia, LAMBERT Michèle, LE REZIO Patrick, LEBLOND Dominique, MENUS Sophie, OHLERT Annick, PIERRET Frédéric, RIBEIRO Carole, ROGER Benoît, SIMPHAL Frédéric, STRACZEK Arnaud

**Représentés** : RICHARD Gilbert par OHLERT Annick

**Absents excusés** : CLAISSE Sophie

**Secrétaire** : Monsieur ROGER Benoît

#### 2019-061 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2019.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13+1	14	0	0	0

#### 2019-062 - Droit de Préemption Urbain : bilan des délégations au Maire.

Dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil Municipal en date du 13 juin 2019, le Maire fait un point sur les décisions qu'elle a été amenée à prendre dans le cadre du Droit de Préemption Urbain :

- Renonciation au droit de préemption urbain pour la vente de la propriété de l'indivision LINIK sise 14, place du Quartier Mangin, vendue 44 000 €.
- Renonciation au droit de préemption urbain pour la vente de la propriété des consorts SERVAIS sise 17, rue de la Verdure, vendue 128 800 €.
- Renonciation au droit de préemption urbain pour la vente de la propriété des consorts CAGNIARD-LARCHER sise 1, ruelle Mansart, vendue 88 000 €.
- Renonciation au droit de préemption urbain pour la vente de la propriété de Mme KUDELSKI sise 13, Petite rue de Crépy, vendue 120 000 €.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13+1	14	0	0	0

#### 2019-063 - Droit de Préemption Urbain : instauration et délégation.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- RETIRE la délibération n°2019-060 du 13 juin 2019 ;

- SOLЛИCITE la Communauté de Communes afin qu'elle d'instaure le Droit de Préemption Urbain sur les secteurs suivants : l'ensemble des zones urbaines (U) et d'urbanisation future (AU) du PLU.
- SOLлицITE Monsieur le Président de la communauté de communes du Pays de la Serre afin que l'exercice de ce droit puisse être délégué par arrêté du Président au Maire de la commune, dans les zones urbaines et à urbaniser en vue de réaliser des actions ou des opérations d'intérêt communal et relevant de la compétence communale.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

#### **2019-064 - Rapport de gestion de la SPL-XDEMAT.**

Le Conseil municipal, après examen, décide à l'unanimité d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration de la SPL-XDEMAT, et de donner acte à Madame le Maire de cette communication.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

#### **2019-065 - Convention de mise à disposition de locaux au profit de la Communauté de Communes du Pays de la Serre.**

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention de mise à disposition des locaux au profit de la Communauté de Communes du Pays de la Serre ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

#### **2019-066 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport annuel concernant les services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2018.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

**2019-067 - Attribution de marché dans le cadre de la création d'un parcours santé et d'un parking aux abords du tennis couvert.**

Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée que les marchés de travaux suivants ont été attribués :

Travaux	Estimation initiale	Entreprise retenue	Montant de l'offre
Création d'un parcours santé et d'un parking aux abords du tennis couvert (voirie)	75 749.20 € HT	EUROVIA	75 828.40 € HT
Installations de loisirs (agrès de fitness, parcours santé, table de ping-pong)	20 000.00 € HT	ALTRAD	22 147.25 € HT

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13+1	14	0	0	0

**2019-068 - Bourses scolaires communales année scolaire 2019/2020.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité :

- Décide de reconduire l'attribution de ces bourses scolaires pour l'année scolaire 2019-2020.
- Fixe le montant de la bourse pour les élèves poursuivant leurs études au lycée jusqu'au baccalauréat (ou CAP, BEP) à 100 €.
- Fixe le montant de la bourse pour les élèves poursuivant leurs études après le baccalauréat à 200 €.
- Les personnes concernées devront fournir à la mairie un dossier composé d'un certificat de scolarité 2019/2020 et d'un RIB au nom de l'étudiant avant le 31 octobre 2019.

Le Conseil Municipal envisage la diminution progressive et éventuellement la suppression des bourses scolaires communales pour les années à venir.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13+1	13	1	0	0

**2019-069 - Mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données - Adhésion à l'ADICO.**

Vu le règlement général sur la protection des données n°2016/679,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- D'adopter la proposition de Madame le Maire de se faire accompagner par l'ADICO,
- D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposé par l'ADICO,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	14	0	0	0

#### **2019-070 - Location du logement sise 36 rue du Colonel Chépy.**

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- Décide de louer l'appartement sise 36 rue du Colonel Chépy à Mme Élisa BILLIART et M. Mickaël LÉTÉVÉ à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.
- Fixe le montant du loyer mensuel à 490 € TTC.
- Fixe le montant du dépôt de garantie à un mois de loyer soit 490 € TTC, payable en deux fois.
- Décide que les frais de bail seront supportés par moitié par la commune et les locataires.
- Charge Maître Brigitte Colinon, notaire à Crécy-sur-Serre d'établir l'acte.
- Autorise Madame le Maire à signer le bail de location à intervenir.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13+1	13	0	1	0

#### **2019-071 - Questions diverses.**

**Station d'épuration militaire** : une consultation a été lancée le 14 août 2019 pour extraire et traiter les boues polluées des fosses IMHOFF de l'ancienne station d'épuration militaire. La date limite des offres est fixée au mercredi 11 septembre 2019 à 16h00.

**Nouvelle station d'épuration des eaux usées** : Suite aux problèmes de mouillage intempestif du dégazeur, une inspection caméra a été réalisée par VEOLIA pour tenter d'identifier les causes du problème. L'inspection permet de mettre en évidence une obstruction totale de la canalisation à environ 30cm du bac à flottant (tuyau cassé). L'entreprise attributaire du marché (lot n°3) a été sollicitée pour réparer la canalisation endommagée.

**Procédure à l'encontre de M. Yannick LEFEVRE** : le délibéré a été renvoyé au 18 septembre 2019.

**Demandes de subventions** : les dossiers suivants ont reçu un avis favorable :

	<b>D.E.T.R</b>		<b>A.P.I.</b>		<b>Reste à charge commune (HT)</b>	
Forage incendie ferme d'Aumencourt	5 730.80 €	40 %	5 730.80 €	40 %	2 865.40 €	20 %
Parking tennis couvert	13 565.28 €	40 %	6 782.64 €	20 %	13 565.28 €	40 %

Parcours santé tranches 1 et 2	33 536.80 €	40 %	16 768.30 €	20 %	33 536.80 €	40 %
Acquisition matériel espaces verts (dossier déposé en 2018)	6 912.00 €	45 %			8 448.00 €	55 %

**Remerciements** : Madame le Maire donne lecture des remerciements de Mme Hélène BUREAU, psychologue de l'éducation nationale, de M. et Mme Légé suite au prêt du stade, et de la famille LERMINIAUX suite au décès de M. Michel LERMINIAUX.

**Personnel communal** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal des mouvements de personnel intervenus depuis la dernière réunion (absences et maladies).

**Ecole** : Madame la Directrice sollicite le Conseil Municipal pour l'achat d'un nouvel écran d'ordinateur pour le poste de direction. Un devis devra être présenté pour étude.

**Stade** (question de Grégory COIGNOUX) : des pistes de réflexion sont à l'étude quant au devenir du stade, suite à la dissolution du club de football.

**Espace Numérique de Travail** (question de Benoît ROGER) : ce dispositif pourrait être mis en place à l'école primaire, en concertation avec l'équipe éducative. Une réunion d'information animée par l'ADICA doit avoir lieu en septembre.

**Volant roulant de la cantine** (question de Laëtitia FOREST) : le volet roulant de la cantine ne peut plus être fermé suite à des dégradations répétées (vandalisme).

**Voirie** : les balises de signalisation fixées sur les îlots aux entrées de village ont été cassées. Aucun automobiliste n'est venu se signaler en mairie. Leur remplacement n'est pas prévu pour le moment.

**Autodrome** (question de Frédéric SIMPHAL) : les marchés de travaux de voirie ont été attribués récemment.

**Mât d'éclairage public rue de Fourdrain** (question de Sophie MENUS) : le mât endommagé n°165 a été déposé et mis en sécurité le 16 mai dernier. L'USEDRA doit nous adresser un devis pour son remplacement.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, le 16 septembre 2019

Le Maire,

Carole RIBEIRO